

AGENTS TECHNIQUES (D7) (CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT)

Le collège communal, en séance du 4 novembre 2022, a décidé de lancer un appel public en vue de la constitution d'une réserve de recrutement d'agent(e)s techniques (D7).

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Etre belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- Etre âgé de minimum 18 ans à la date du 5 décembre 2022 ;
- Être en possession d'un diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur (E.T.S.S. ou C.T.S.S.) dans la section technicien en travaux publics ou dessinateur en construction du bâtiment ou d'un titre technique au moins équivalent ;
- Réussir un examen.

PROGRAMME DE L'EXAMEN

1. Épreuve écrite :

- dictée et dissertation20 points ;
- mathématiques..... 20 points ;
- connaissances techniques et dessin portant sur les travaux publics ...40 points.

Seront considéré(e)s comme ayant satisfait à l'épreuve écrite les candidat(e)s qui auront obtenu 6/10 des points dans chacune des trois branches et 7/10 sur l'ensemble de celles-ci ;



AGENTS TECHNIQUES (D7) (CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT)

2. Épreuve orale :

Présentation d'un sujet technique au choix du (de la) candidat(e) : commentaire et discussion permettant notamment de déceler le degré d'intelligence du (de la) candidat(e), son sens pratique, sa maturité, sa sociabilité et ses connaissances professionnelles.

..... min 30/50

La cote requise pour l'ensemble des épreuves (écrite et orale) est de 7/10 des points.

Afin d'éviter toute erreur dans l'interprétation des conditions d'appel, les candidat(e)s qui le souhaitent peuvent s'informer auprès du service du personnel (tél. : 04.330.83.36 – 04.330.83.17), seul habilité en l'occurrence pour fournir tout renseignement concernant le statut administratif.

INTÉRESSÉ(E) ?

Les personnes intéressés doivent envoyer une lettre de candidature par mail (candidatures@seraing.be) pour le lundi 5 décembre 2022 au plus tard, accompagnée des documents suivants :

- copies des titres, diplômes, certificats requis.

Toute candidature ou autre pièce qui arrivera après ce délai sera rejetée.